

## Résolution du personnel de IMAD

Réuni en Assemblée générale jeudi 5 novembre 2015 sur appel des syndicats SIT et SSP, le personnel de IMAD

### Considérant :

1. Le vieillissement et la croissance démographique du canton et l'augmentation des besoins en soins
2. La baisse des recettes fiscales (baisse d'impôts de 12% en 1999 ; niches fiscales conservées ; sauvetage de la BCGE ; baisse à venir de moitié du taux d'imposition des entreprises)
3. Le manque chronique d'effectifs
4. L'augmentation du volume de travail et la complexité croissante des situations traitées à domicile.
5. La mise en place du nouveau système de financement des hôpitaux par les DRG impliquant le raccourcissement de la durée de séjour hospitalier.
6. Les pressions sur le personnel contraint à effectuer des heures supplémentaires non reconnues pour respecter l'obligation de prise en charge ;
7. Le fort taux d'absentéisme et la pénurie en personnel soignant pour cause d'épuisement, maladie, accident.

Le personnel de IMAD dénonce les mesures annoncées par le Conseil d'Etat dans le cadre du projet de budget 2016 de l'Etat de Genève, en particulier :

- L'augmentation du temps de travail hebdomadaire de 40h à 42h, mesure qui constitue un véritable dumping d'Etat, qui péjore la conciliation entre vie privée ou familiale et vie professionnelle et qui portera atteinte à la santé du personnel et à la qualité des prestations
- La réduction de la subvention de 1%, soit 1,6 millions de moins
- La facilitation des licenciements qui sera utilisée pour contourner les obligations sociales de l'employeur en cas de suppression de postes
- Le gel des salaires pour la deuxième année consécutive qui réduit le pouvoir d'achat de plus de 2000 familles et autant de perte pour l'économie locale
- Le sabotage des retraites par la réduction des effectifs qui contraindra la CPEG à prendre des mesures d'assainissement comme augmentation des cotisations et baisse des prestations

Le personnel de IMAD :

- Exige le retrait des mesures préconisées par le Conseil d'Etat,
- Revendique une augmentation des effectifs à hauteur de **160** postes de terrain,
- Confirme la décision prise par l'assemblée générale des services publics du 3 novembre 2015 et vote à l'unanimité la grève reconductible dès le 10 novembre 2015.

Genève, le 5 novembre 2015